

Marion Durand

Sortir de la délinquance par un travail sur le lien



Introduction

J'ai grandi en région parisienne à proximité d'un quartier dit « sensible ». A 16 ans je traversais ce quartier quotidiennement, et je me faisais apostropher plusieurs fois par jour par des adolescents en petit groupe, me faisant des « avances » (si l'on peut appeler ça comme ça !). Je vous laisse imaginer la teneur des propos : s'ils demeuraient parfois polis, ils étaient assez souvent très directs et crus, voire, plus rarement heureusement, d'emblée agressifs. Chaque fois, c'était une démonstration en public, assortie de plusieurs paires d'yeux qui vous fixent et de rires gras. C'est extrêmement insécurisant. On se sent très vulnérable... voire reléguée à l'état de marchandise...

En réponse à cela, on peut choisir d'éviter le quartier, quitte à faire des détours qui doublent ou triplent son temps de trajet. Il m'est arrivé de le faire. J'en avais la possibilité, je n'habitais pas ce quartier. Là, le problème est évité.

On peut baisser la tête et ne rien répondre. Ça marche parfois mais pas si souvent. L'autre en face

identifie que vous avez peur, il se sent alors d'autant plus fort et en rajoute pour frimer devant les copains. Ou bien, pire encore, il identifie votre absence de réponse comme étant du mépris (c'est notamment le cas s'il a surconsommé du cannabis et que cela induit chez lui un sentiment exacerbé de persécution). Cela donne parfois du « Eh ! je te parle ! », presque toujours suivi d'un flot d'insultes, la plupart du temps à caractère sexuel.

On peut répondre sur le même mode (« ouais c'est ça, t'as vu ta tête ! », « tu m'as pris pour une pute ou quoi ?! »...). Ça marche parfois mais là encore pas si souvent et c'est de plus extrêmement dangereux. J'ai ainsi une fois évité de justesse et par hasard un coup de poing américain balancé avec une rare violence en pleine face...

Puis, petit à petit, j'ai mis au point une attitude fonctionnant sans aucun dégât dans la grande majorité des cas. Beaucoup plus subtile que les autres réponses, elle nécessite un certain entraînement. Il s'agit en fait de répondre en regardant son interlocuteur (donc en n'affichant ni peur ni mépris), poliment (c'est-à-dire sans aucune agressivité) autant que fermement (le ton ne doit laisser aucun doute quant à une éventuelle invitation à continuer), tout cela dans une réponse courte (du type « bonjour », « merci » ou « non merci », en fonction de la teneur des propos) ou dans un simple sourire mais qui répond toujours à l'attitude décrite. L'autre en face

n'est ainsi ni humilié ou agressé, ni conforté dans sa toute-puissance. Une seconde phrase, sur le même mode est parfois nécessaire, mais la situation se termine en général bien, c'est-à-dire sans insultes.

En fait l'adolescent qui apostrophe une jeune fille dans de telles conditions n'a la plupart du temps pas envie de la séduire ; il cherche surtout à montrer à ses copains de quoi il est capable. C'est en comprenant cela, au départ plus ou moins consciemment, que j'ai élaboré cette attitude. Elle m'a permis de ne plus avoir peur de ce type de situation et surtout de préserver mon intégrité, tant morale que physique. Cette réponse permet de transformer le rapport de force induit par l'attitude de l'autre, en une relation sociale plutôt neutre, en tout cas respectueuse de chacun.

Cette expérience de vie n'est pas une expérience agréable. Il est même inacceptable qu'une adolescente se trouve plusieurs fois par jour confrontée à ce type de situation simplement en traversant un quartier. C'est une forme d'agression. Une limitation des libertés individuelles. Un véritable problème de société qui ne doit pas être banalisé et doit amener à une réflexion des pouvoirs publics.

Pour autant, je suis parvenue à ne pas nourrir de haine face à cette situation, et même à en tirer une leçon de vie essentielle : chaque être humain a besoin de se sentir respecté pour respecter l'Autre¹ en retour ; peu

¹ J'ai choisi de mettre ici une majuscule au mot « Autre » car il s'agit de « l'autre » que l'on peut percevoir lorsqu'on a accès à l'altérité, c'est-à-

d'êtres humains continuent dans l'irrespect quand ils sont respectés par la personne qui est en face d'eux. L'Autre ne se limite jamais à un comportement, aussi détestable que puisse être ce comportement ; chaque être humain est complexe et, pourrait-on dire, « mérite le détour ». **En allant vers l'Autre, en créant du lien, en s'adressant à l'humain qui est en lui, on peut sortir du rapport de force au bénéfice d'une relation socialement acceptable.** Cet Autre peut alors se révéler extrêmement enrichissant du fait même de sa différence ; celui dont on avait peur peut nous apporter beaucoup dans la compréhension de la vie, justement parce qu'il est à la fois si différent et dans le même temps si semblable puisqu'humain comme nous. Cet Autre peut même nous aider à avancer dans la découverte de nous-même, base d'un épanouissement personnel réussi.

« Il s'agit d'aller aussi loin que possible dans la manifestation du plus possible de solidarités avec les semblables dont on se sent différent » préconise Lucien Bonnafé, psychiatre désaliéniste², et il ajoute : *« c'est une position qui n'est pas toujours facilement tenable »*³.

dire que l'on a la capacité à se décentrer suffisamment de soi-même pour « entendre » la différence de « cet autre » sans se sentir menacé dans sa propre identité. La rencontre est alors un enrichissement.

² « Le mouvement désaliéniste est un courant de réformes dans le domaine de la santé mentale » qui s'est développé « en réaction à une vision carcérale et asilaire de l'hospitalisation des personnes en psychiatrie » (Wikipédia)

³ Bonnafé Lucien, *Le miroir ensorcelé*, Paris, Editions Syllepse, 2002

Raconter cela en introduction de cet ouvrage n'est pas pour moi une chose agréable et m'engage fortement sur un plan personnel. J'ai décidé de le faire parce que l'ambiance politico-médiatique initiée il y a quelques années sous l'ancienne présidence, a instillé dans les esprits l'idée qu'il y aurait d'un côté des intellectuels totalement coupés des réalités de terrains, au mieux utopistes au pire coupables de laxisme, qui tiendraient des propos complaisants envers des adolescents délinquants auxquels ils n'ont jamais eu à faire dans le réel, et de l'autre côté le commun des mortels incompris dans leur souffrance d'être confrontés à l'insécurité... Jusqu'à ce qu'un « superman populiste » vienne les sauver et les protéger ! L'Humanisme⁴ n'a pourtant rien à voir ni avec le niveau d'études ni avec le milieu social. S'il est vrai qu'il est toujours plus facile de détruire que de construire, il existe en tout pays, dans toute culture, dans tout milieu social, dans toute classe d'âge, des personnes qui s'intéressent aux autres et qui essaient de construire dans leur quotidien les conditions nécessaires du « bien-vivre ensemble ». Je voulais donc montrer, en évoquant cette expérience de vie, que l'on peut avoir vécu difficilement quelque chose sans pour autant se situer dans la revanche ; on peut avoir envie de « trouver des solutions » à un problème qui nous a touché personnellement, sans se laisser envahir par sa colère et

⁴ « Humanisme » est écrit ici avec une majuscule car il s'agit du courant de pensée *« qui met au premier plan de ses préoccupations le développement des qualités essentielles de l'être humain »* (wikipédia).

son ressentiment. Il en va de même en ce qui concerne la délinquance juvénile.

Cet adolescent délinquant pourrait être celui qui vole le sac de votre grand-mère, vous dit-on ? Oui, c'est vrai, mais cet adolescent pourrait aussi être votre frère ou votre fils... Depuis plus de dix années que je travaille comme psychologue à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), j'ai vu passer beaucoup d'adolescents suivis par la justice pour des faits de délinquance et je vous confirme que ce sont des êtres humains comme vous et moi !!! J'ai parfois échoué à créer du lien avec certains d'entre eux, mais il m'arrive aussi d'échouer à en créer avec des « citoyens modèles » ! On veut nous faire croire que « le délinquant » est une espèce à part (on en a même cherché le gène !) comme le serait « le malade mental », voire « l'homosexuel » ou « le musulman » : ces discours discriminatoires sont intolérables. Nul Etre ne se résume à un de ses actes, à un de ses troubles, à son orientation sexuelle ou à sa religion. C'est ce que nous devrions comprendre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Quand un pays est en crise, désigner des boucs émissaires est une stratégie classique qui a conduit dans l'histoire à des génocides. Inconsciemment et dans l'immédiat, ce mécanisme a un sens car il permet de se déculpabiliser (*« c'est la faute de l'autre si tout va mal, je n'y ai aucune responsabilité »*), de défouler sa haine (*« c'est à cause de l'autre que je vais mal, pas à cause de mon père ou de ma mère qui m'humiliait sans cesse lorsque j'étais petit, et*

comme je ne connais pas cet autre et que je n'ai aucun lien affectif avec lui, il me suffit de l'éliminer pour que tout aille mieux ») voire de se donner l'illusion de se protéger d'une menace (« *s'il y a un gène de la folie alors mon enfant ou moi-même ne risquons pas de devenir fou* »)... Mais ce sont toujours de mauvaises raisons, et au final c'est l'Humanité toute entière qui est perdante.

I

La délinquance juvénile, une question au cœur des choix de société

*« Nul n'est irresponsable de ce qui survient
dans son monde »*

(L. Bonnafé, psychiatre désaliéniste et résistant)⁵

**A quoi ça sert de comprendre l'adolescent
délinquant ou pourquoi « comprendre » ce n'est
pas « déjà pardonner »**

Le 13 février 2007, lors du débat sur le projet de Loi sur la prévention de la délinquance, le ministre de l'Intérieur affirmait : *« A chercher trop longtemps à comprendre, on finit par tolérer l'intolérable et par excuser l'inexcusable, et si l'on excuse la violence, il faut s'attendre à la barbarie »*. Si l'on regarde cette phrase de plus près, on voit bien que le principal lien

⁵ Bonnafé Lucien, *Le miroir ensorcelé*, Paris, Editions Syllepse, 2002

de cause à effet y est faux : en quoi « *comprendre* » serait-il en rapport avec « *excuser* » ou même avec « *tolérer* » ? Si l'étude du contexte politico-économique qui était celui de l'Allemagne en 1933 a permis aux historiens de « *comprendre* » comment un homme tel qu'Hitler avait pu arriver au pouvoir de façon démocratique, ce n'est pas pour autant que le grand public trouve aujourd'hui « *excusable* » ou « *tolérable* » l'extermination de masse des populations à laquelle cette élection a conduit...

Rapidement pourtant, ce qui a été compris de cette allocution, c'est que « *comprendre, c'est déjà pardonner* » (ce sont les propos qui en ont été répétés ensuite) et même si la plupart d'entre nous, profondément républicains, sentait confusément qu'il y avait maldonne, **petit à petit, l'association de ces deux mots, « *comprendre* » et « *pardonner* », dans ce contexte de réponse à la délinquance, a fait son chemin dans l'esprit d'un large public comme un ver dans une pomme** venant alimenter l'idée qu'il existerait un bord politique qui, en sachant se montrer « *fort* » serait capable de résoudre la question de la délinquance et que face à lui, l'autre bord politique, à force de compréhension voire même de complaisance envers ce problème de société, serait responsable de sa propagation. Cette idée a progressé au cours des dernières années dans la société toute entière, contaminant des personnalités politiques de tous bords. C'est la constatation des dégâts d'ores et déjà

causés par ce « ver » qui m'a convaincu de l'urgence d'écrire ce livre.

Sortie de tout contexte, l'idée que « *comprendre c'est pardonner* » n'est ni une idée fausse en soi, ni une idée nouvelle. On la retrouve d'ailleurs dans la littérature dès le XIX^{ème} siècle chez Mme de Staël (« *Comprendre, c'est pardonner* », Corinne ou l'Italie), ou encore chez Tolstoï (« *Tout comprendre, c'est tout pardonner* », Guerre et Paix). On note cependant dans l'utilisation la plus récente qui en a été faite des différences notables qui en changent toute la portée par rapport à ces exemples de la littérature. En effet, dans ces deux ouvrages, ces citations revêtent un caractère positif : comprendre permet à l'individu de pardonner, c'est-à-dire d'être davantage en paix avec lui-même. **Le Pardon y est avant tout considéré comme utile à la personne qui pardonne**, plus qu'à celle qui est pardonnée. Dans l'usage pervers qui en a été fait récemment, au contraire, l'idée sous-jacente est que « *pardonner* » permettrait aux auteurs de troubles de jouir d'une totale impunité pour les actes qu'ils ont commis, sans même avoir à subir la moindre réprobation sociale. S'ensuit alors un discours sur les victimes non prises en compte, discours frôlant parfois l'instrumentalisation de la douleur. Et pourtant, « *comprendre* » est utile pour la victime car cela lui permet de donner du sens à ce qu'elle a vécu et donc de sortir d'une angoisse plus ou moins diffuse, de la sensation de peur et de l'impression de danger permanent. Certaines familles de victimes l'expriment

d'ailleurs lors de grands procès médiatisés : elles veulent rencontrer l'agresseur voire le meurtrier de leur proche car elles ont besoin de « comprendre » pour pouvoir faire leur travail de deuil (même si je ne prétends évidemment pas que les choses seront faciles pour elles pour autant). A l'inverse, quelqu'un qui vit barricadé chez lui de peur d'être cambriolé est-il quelqu'un d'heureux ? Certes, non. S'il existe une part de rationalité dans un tel comportement dans certains contextes particuliers, la peur de l'autre, celle qui engendre des comportements de repli sur soi, est la plupart du temps largement sous-tendue par une insécurité intérieure, et si les déterminants de cette insécurité sont complexes, la notion d'incompréhension des phénomènes dangereux en est une composante essentielle. Est-on moins cambriolé lorsqu'on a moins peur ? Peut-être pas. Mais est-on moins cambriolé quand on a peur ? Non plus ! Par contre, il est évident qu'on vit plus mal son quotidien dans ce second cas de figure. Qu'on ne se méprenne pas sur mes propos cependant : ce n'est pas parce que l'on comprend les enjeux d'un phénomène qu'on accepte son existence, qu'on le considère comme normal et que l'on ne fait rien pour essayer de le combattre.

Revenons sur la question du Pardon car c'est une question essentielle, qui parle à chacun à un moment ou l'autre de sa vie. Le Pardon est une notion parfois religieuse ou spirituelle, en tout cas toujours morale : s'il peut revêtir une certaine dimension culturelle, la

base en est l'Individu. En effet, il appartient à chacun devant une situation donnée, à partir de ce qu'il est, de son vécu et de ses idées, de savoir s'il veut et surtout s'il peut pardonner. La raison majeure en est que **le Pardon est intimement lié à l'émotion** de l'individu, et que celle-ci n'est pas toujours maîtrisable ni rationnelle. C'est en ce sens que la victime d'une exaction n'a, à mon avis, jamais tort ou jamais raison de pardonner : elle fait comme elle peut, ce qu'elle peut. Sa religion par exemple, peut l'aider dans sa démarche de pardon en appuyant celui-ci comme positif ; au final, ce sera néanmoins toujours l'individu qui sera au centre de la question et chacun sait par son expérience de la vie qu'il peut exister un écart entre souhaiter pardonner et y parvenir.

L'autre question (car c'est bien d'une autre question dont il s'agit) est celle posée par le débat de société qui nous préoccupe, et que l'on pourrait résumer en « l'agresseur mérite-t-il le pardon ? » C'est à mon sens, une question plus philosophique que politico-judiciaire. En effet, le modèle de Justice à la française demeure jusqu'à aujourd'hui dans une conception de la réponse judiciaire comme moyen de protéger la société : on incarcère un individu qui a posé des actes délictuels ou criminels avant tout pour protéger la société d'éventuelles récidives de sa part. Il n'est donc nullement question ici de savoir si on lui pardonne ou pas ; la question est plutôt de savoir s'il risque de récidiver ou non, et les peines encourues prennent en

compte cette dimension. D'autres sociétés ont fait d'autres choix de système judiciaire, considérant l'Etat comme devant en quelque sorte « venger » les victimes, et impliquent d'ailleurs en ce sens ces dernières dans certaines décisions (les victimes donnent par exemple leur avis sur la possibilité pour le détenu de bénéficier ou non d'une liberté conditionnelle) ; poser la question du « Pardon » indique donc une tentative politique de glissement vers ces autres modèles qui me questionnent quant à leur ancrage, ou non, dans les principes de la démocratie.

Dans ma pratique auprès d'adolescents délinquants, j'ai, de plus, pu constater que la question du pardon est pour une grande part indépendante de celle de la réponse judiciaire stricto-sensu. En voici un exemple.

Christophe⁶ a été placé à l'âge de 16 ans suite à des faits de viols sur sa petite sœur, âgée de 11 ans. C'est un adolescent scolarisé en seconde générale et plutôt bon élève. Il n'a jamais eu de problèmes avec la justice avant ces faits ni même de difficulté particulière repérée avec la question de l'autorité. Il ne consomme pas de drogue. Il est issu d'un milieu social moyen et apparemment sans histoire : les deux parents travaillent et ont été si choqués par la révélation des faits que dans les premiers temps son père refusait totalement de lui parler. Les faits sont en effet avérés et très graves – Christophe a violé sa sœur

⁶ Toutes les vignettes cliniques citées dans cet ouvrage ont été suffisamment modifiées pour que l'anonymat des personnes soit respecté, sans pour autant que le sens global du propos en soit affecté

à plusieurs reprises et pendant plusieurs mois – et n'ont cessé que parce que la victime les a dénoncés. L'adolescent les reconnaît mais se montre dans les premiers mois de la prise en charge dans l'incapacité d'en parler, devenant brutalement mutique lorsque le sujet est abordé alors que par ailleurs il se montre capable de discours très intellectualisés et est plutôt volubile. Cet adolescent, placé en institution, n'attire pas la sympathie de l'équipe éducative, non seulement par rapport aux faits qui lui sont reprochés (même si les professionnels sont formés à prendre en charge les jeunes ayant commis ce type de fait, faire abstraction de ce que cela renvoie à chacun en terme émotionnel n'est pas toujours facile) mais aussi parce qu'il tend à se montrer assez hautain avec les adultes comme avec les autres jeunes, marquant fortement sa différence avec ces derniers, pour la plupart issus de milieux sociaux beaucoup plus défavorisés.

Un travail psychologique de plusieurs mois s'initie avec cet adolescent, au cours duquel il apparaît notamment que Christophe n'est pas à la « bonne place » au sein de son fonctionnement familial. « Rapté » symboliquement par sa grand-mère paternelle lorsqu'il était petit, celle-ci s'étant substituée plus ou moins de force à sa mère dans sa fonction maternelle auprès du bébé (dans le contexte d'un lien déjà « faussé », à la génération d'avant, entre cette grand-mère et le père de Christophe), le lien mère/fils a très fortement peiné à s'établir. La mère de Christophe a ensuite finalement

réussi à créer une forme de lien avec lui mais très à distance, sur un mode beaucoup plus intellectuel qu'affectif. Il en résulte chez l'enfant un vécu de carences affectives (il ne se sent pas réellement aimé par cette mère) et une difficulté à se positionner face à ces deux femmes (la mère et la grand-mère) mais aussi face à son père qu'il parvient peu à situer symboliquement. C'est là que survient la naissance de la petite sœur vis-à-vis de laquelle la mère de Christophe, plus mature et plus sûre d'elle, parvient cette fois à prendre sa place d'emblée. La jalousie de Christophe vis-à-vis de sa sœur est extrême mais s'exprime relativement peu. Les viols de l'adolescent sur celle-ci apparaîtront comme une extériorisation incontrôlable de toute cette jalousie, tout ce sentiment d'être mal-aimé, toute cette frustration affective, dans un contexte où la difficulté de différenciation des places de chacun au sein du fonctionnement familial n'interdit pas suffisamment l'Inceste. Le viol, ici comme souvent, et contrairement aux idées reçues, n'est pas une expression de la pulsion sexuelle mais celle de la pulsion agressive ; le sexe est utilisé comme une arme.

Peu à peu au cours de la prise en charge, Christophe chemine psychiquement : il dispose de capacités intellectuelles certaines et il a, malgré tout, suffisamment « reçu » psychiquement d'éléments positifs de son environnement pour lui permettre un certain degré de structuration ; cela l'aide beaucoup à avancer. Vient le jour où Christophe me parle de sa petite amie et me révèle que celle-ci, plus jeune, a été agressée sexuellement

par un voisin. Christophe entre dans une grande rage envers l'agresseur de sa copine, m'expliquant que si un jour il le croise, il n'est pas sûr de pouvoir se retenir de le frapper (par ailleurs, Christophe n'a jamais jusqu'alors été pris dans des histoires de bagarre et cette réaction est loin d'être habituelle pour lui) ; il me tient des propos extrêmement virulent envers les agresseurs sexuels vis-à-vis desquels il prône même la peine de mort. Cet épisode m'amène évidemment progressivement à évoquer les faits qui lui sont reprochés et je comprends ainsi que derrière une attitude qui peut apparaître comme hautaine vis-à-vis des autres, l'adolescent masque en fait une image de lui-même extrêmement dévalorisée, à tel point qu'il pense finalement de lui-même, sans pouvoir le dire comme tel, qu'il mérite la mort. Au terme de ce travail, le risque de récurrence concernant cet adolescent est très faible ; il verbalisera pourtant quelques mois plus tard au moment de son jugement : « quelle que soit votre décision, je n'arriverais jamais, moi, à me pardonner d'avoir fait ça ».

Cet exemple est loin d'être une exception et j'ai en tête d'autres adolescents agresseurs sexuels qui ont pu me dire leur sentiment de ne pas avoir été suffisamment punis par la justice (y compris alors qu'ils avaient été eux-mêmes agressés sexuellement plus jeunes) ou bien qui s'auto-sabotaient ensuite dans leur vie pour se « faire payer », quitte parfois à aller jusqu'à la clochardisation ou à la tentative de suicide... On voit bien ici à quel point **la question du pardon, ou**

de l'excuse, n'est pas une question judiciaire. Le travail psychologique avec l'adolescent délinquant commence d'ailleurs par cette recherche de l'accès à une certaine culpabilité, même si elle est, dans un premier temps du moins, source d'une grande souffrance morale pour lui. Sans ce travail pourtant, peu importe que la société dans son ensemble lui pardonne ou non, s'il ne se sent pas coupable des actes qui lui sont reprochés, ou du moins s'il n'en perçoit pas la gravité, le risque de récidive demeure important⁷.

Enfin, un autre point me semble ici central à évoquer. **La question du Pardon ne peut pas être une question groupale et surtout ne doit pas l'être**, encore moins si elle est portée par un chef de l'Etat. Si elle l'est, au mieux, cela sera illusoire. Au pire, le choix de ne pas pardonner, porté par un « chef » de groupe, a amené dans l'histoire aux pires exactions, du fait de la dimension émotionnelle du Pardon. Les études sur la psychologie des groupes l'ont montré : le groupe augmente la part émotionnelle de l'individu, notamment dans ses travers les moins socialisés, il réactive les zones les plus primitives de notre cerveau, et dans le même temps diminue nos capacités de raisonnement et de jugement moral. On le voit

⁷ Précisons que l'inverse n'est par contre pas toujours vrai : se sentir coupable ne suffit pas à éliminer le risque de récidive. Certains adolescents récidivent alors que c'est authentiquement leur pire cauchemar que d'agir ainsi. « Comprendre eux-mêmes ce qui les a amené au passage à l'acte » est par contre une assez bonne garantie contre la récidive.